

Assemblée générale 2022 – Procuration*

*Pouvoir de représentation à l'assemblée générale du 12 juin 2021 de l'association Les Amis de la Cité
A retourner complété par mail ou au 3 promenade du Bout du monde 49100 ANGERS*

Prénom, nom :

Adresse :

Je soussigné(e) Mme/M., membre de l'association
Les Amis de la Cité, dont le siège est au 3 promenade du Bout du monde à Angers.

Donne, par la présente, pouvoir

au président

au membre dénommé ci-après :

Mme/M. :

demeurant à

Afin de me représenter lors de l'assemblée générale qui se tiendra le 29 janvier 2022,
salons Donadieu à partir de 17 h 30.

Elle prendra ainsi part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre
du jour.

Pour valoir ce que de droit,

Fait à, le

Signature du mandant

Signature du mandataire

* Art. 17 des statuts : " Le vote par procuration est autorisé. Chaque membre ne peut détenir plus de trois procurations,
à l'exception du Président qui peut recevoir sans limite toute procuration des adhérents ne mentionnant pas de nom précis dans
la procuration transmise."